



PROCÉDURE

EN CAS DE PROBLEME LIE AU SYSTEME D'INFORMATION

1 OBJET

Cette procédure a pour objet d'expliquer la démarche à suivre pour les demandes liées au système d'information.

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Sans objet.

3 DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique aux problèmes de système d'information en lien avec les comptes rendus de résultats : lisibilité, intégration dans le dossier patient, délai de retour... pour la biologie conventionnelle et la biologie délocalisé.

4 MÉTHODOLOGIE

